

Le 20 octobre 2022

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

ROANNAIS
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2022-352

Stratégies et Ressources Foncières

Droit de préemption urbain sur les fonciers
à vocation unique d'activité économique

Certifié exécutoire	02 NOV. 2022
Reçu en préfecture	28 OCT. 2022
Publié	02 NOV. 2022

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L213-1 et suivants ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence obligatoire « Développement économique » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 16 décembre 2021 acceptant la délégation par les communes à Roannais Agglomération du droit de préemption urbain pour les fonciers à vocation unique d'activité économique, déléguant l'exercice dudit droit de préemption au Président et l'autorisant à le subdéléguer ;

Vu l'arrêté du Président du 31 janvier 2022, donnant à Philippe PERRON, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que Roannais Agglomération a été destinataire de déclarations d'intention d'aliéner (DIA) dans le cadre de l'exercice du droit de préemption urbain sur des fonciers à vocation économique ;

Considérant que Roannais Agglomération n'a pas de projet sur les biens faisant l'objet des DIA en question ;

DECIDE

- De renoncer à exercer son droit de préemption sur les biens suivants, à vocation unique d'activité économique, ayant fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner :

Reçue le	Propriétaire	Mandataire	Terrain	
	Nom (raison sociale)	Nom (raison sociale)	Adresse Ville	Cadastre
22/09/2022	SCI LES BARAQUES	Maître BERNET JEAN-CHRISTOPHE	1 Route De Noailly SAINT-ROMAIN-LA- MOTTE	AB98
27/09/2022	HP IMMO représentée par Mr Laurent BARBIERI	Maître Philippe RAQUIN	168 Rue de Charlieu ROANNE	BH230
27/09/2022	HP IMMO représentée par Mr Laurent BARBIERI	Maître Philippe RAQUIN	168 Rue de Charlieu ROANNE	BH234, BH233, BH232
27/09/2022	ROANNAIS AGGLOMERATION représentée par Eric PEYRON	Me NION Marguerite	POUILLY LES NONAINS	AW114

Par délégation du Conseil communautaire
Pour le Président et par subdélégation,
Philippe PERRON
Vice-Président délégué à l'emploi, au
développement économique

